Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 02/10/2025 à 15h12 Réference de l'AR : 008-240800821-20250929-2025_09_205-DE Publié le 02/10/2025 ; Rendu exécutoire le 02/10/2025

Département Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL: 44

Certifié affiché à la porte de la Maison de la Communauté Le 02.10.2025 Convocation faite Le 23.09.2025

Délibération N°2025-09-205

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

PRIGNON. Fabien Étaient présents : Richard CHRISMENT. MM. M^{me} Virginie ROGISSART. Jean-Marie BARREDA. Hervé FRANCOTTE. MM. Richard DEBOWSKI. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, Magali CAPLET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Mme Jennifer PECHEUX. Robert ITUCCI. MM. Eric GUERINY, MM. Gérard DELATTE. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY. Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Jean-Claude JACQUEMART, FLORES, Isabelle BODART. MM. Patrice PRINCE. M^{mes} Dominique Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mmes Brigitte DUMON, MM. Gérald GIULIANI. Jean-Pol DEVRESSE. Evelvne LAHAYE. Mmes Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

WAUTOT Mme (pouvoir à excusés: Angélique **Absents** M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Frédérique Mme Mme Sandrine BOURGEOIS), CHABOT (pouvoir M. Robert ITUCCI), M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Mme Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), Mme Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angéline COURTOIS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article L.313-1 du code général de la fonction publique,

Considération l'affectation d'un gestionnaire du Suivi Technique et Financier des marchés publics du service Finances de notre Communauté à la Régie des Eaux et de l'Assainissement depuis sa création et sa demande de détachement au sein de la Régie,

Considérant le terme du contrat de remplacement mis en place par la Communauté et la satisfaction donnée par l'agent assurant ce remplacement, l'investissement dans la passation de concours et sa motivation à entreprendre une carrière publique,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** la création, à compter du 1^{er} novembre 2025, d'un poste d'Adjoint Administratif à temps incomplet (17/35ème heures) au sein du pôle Finances, dans le service des marchés publics.
- * approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Pour extrait conforme

Le Président Bernard/DEKENS